

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC D'ARTHABASKA
MUNICIPALITÉ DE SAINT-VALÈRE**

Procès-verbal de la réunion ordinaire du Conseil municipal de Saint-Valère, tenue le 9 septembre 2024, à 19 h 30, à la salle municipale du bureau administratif, située au 2, rue du Parc, Saint-Valère.

Sont présents(es):

Siège #1 - Monsieur Guy Dupuis
Siège #2 - Monsieur Jacques Pepin
Siège #3 - Monsieur Éric Morissette
Siège #4 - Madame Nadia Hébert
Siège #5 - Madame Joséane Turgeon
Siège #6 - Madame Claudia Quirion

Formant quorum sous la présidence du maire, M. Marcel Normand. M. Karl Peguy Saint-Fort, directeur général et greffier-trésorier, assiste aussi à la séance.

Il a été adopté ou décidé ce qui suit : **RÉSOLUTION: 2024-09-302 / CORRESPONDANCE DE MATHIEU HÉBERT --PROJET KILIMANDJARO**

CONSIDÉRANT la requête de Mathieu Hébert, fils de l'ancien maire de la municipalité de Saint-Valère souhaitant rendre hommage à sa maman, diagnostiquée de la paralysie supra nucléaire progressive, une forme sévère de la maladie de Parkinson;

CONSIDÉRANT le désir de la famille Hébert de relever le défi ambitieux de l'ascension du mont Kilimandjaro;

CONSIDÉRANT QUE le projet faisant suite à la compréhension des membres du conseil municipal représente bien plus qu'un simple exploit physique; il symbolise la détermination, le courage et l'espoir face à une maladie dévastatrice;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal consent de concert avec la famille HEBERT d'attirer l'attention du public sur la maladie de Parkinson et ses impacts souvent méconnus sur les patients et leurs familles et de sensibiliser la population et de recueillir des fonds pour Parkinson Centre-du-Québec ? Mauricie, une organisation de bienfaisance ;

CONSIDÉRANT QUE Parkinson Centre-du-Québec Mauricie a été un pilier de soutien inestimable pour feu madame Hébert et pour toute sa famille ayant fournie une aide précieuse et un accompagnement leur ayant permis de traverser cette épreuve avec un peu plus de sérénité et de force;

CONSIDÉRANT QUE pour matérialiser le soutien de la communauté de Saint-Valere,

Sur proposition de la conseillère Claudia Quirion et appuyée par la conseillère Joséane Turgeon et résolu

- **QUE** le conseil municipal de Saint-Valère invite tous les citoyens et citoyennes de Saint-Valère désirant rejoindre et de contribuer à la matérialisation de ce projet à faire directement un don en espèces, chèques, interac ou virement bancaire auprès de Mathieu Hébert à l'ordre du **Projet Parkinson Kilimandjaro** ou l'envoyer à l'adresse suivante : **1372 route 161, Saint-Valère, Québec, GOP 1M0**

Si vous préférez faire un don par carte de crédit, rendez-vous sur le site de <https://avoscotes.ca/dons> en spécifiant **Projet Parkinson Kilimandjaro**. Informations

Adopté à l'unanimité

Copie certifiée conforme au livre des procès-verbaux de la municipalité de Saint-Valère, ce **13 septembre 2024**.


Karl Peguy Saint-Fort
Directeur-général et greffier-trésorier